



De la part de Martine et Pierre Alberti

Suite à notre voyage au Bénin, Martine et moi, tous les deux médecins, nous aimerions personnellement nous investir sur un plan médical dans l'association. Vous avez lu dans les messages de Philippe et Marie, ainsi que dans la lettre que nous avons écrite à notre retour, que l'association a passé un accord avec un aide-soignant de l'hôpital de Natitingou, Maxime.

Son rôle est d'apporter une information dans les écoles sur la prévention (alimentation, hygiène...), de surveiller l'état sanitaire des enfants scolarisés, et il a également la responsabilité de l'entretien des pharmacies que nous avons créées dans chaque école. A noter qu'il a un peu débordé de ses fonctions en apportant des soins indispensables à un ancien dans un des villages (Koutanongou). Il n'était pas étranger à l'association, puisque lui ou sa famille étaient très bien connus d'Emmanuel et Julien (le père de Maxime était un ami du père de Julien).

Nous l'avons côtoyé pendant quinze jours et beaucoup discuté avec lui. Sincèrement, il nous laisse une impression favorable aussi bien dans son investissement que dans ses capacités professionnelles. Il faut savoir que là-bas les aides-soignants sont plus polyvalents que chez nous et qu'ils sont amenés à faire des gestes (notamment des soins de plaies) qu'ils n'ont pas le droit de faire en France. Nous l'avons observé faire des pansements et vu le résultat des soins qu'il a prodigué à l'ancien. Nous avons également visité en sa compagnie l'hôpital de Natitingou et notamment le service où il travaille (les urgences pédiatriques). Même s'il doit encore faire ses preuves, nous pensons que c'est une bonne recrue pour l'association.

Martine et moi pensons que nous pouvons aller plus loin. Maxime a émis le souhait de faire une formation d'infirmier. Nous pensons que cela ne peut être que bénéfique pour l'association. Nous aimerions donc l'aider dans cette voie. La formation ne peut se faire sur place au Bénin. Il faut qu'il s'expatrie au Burkina Faso. La formation dure deux ans. Elle coûte au total 2 662 142 CFA (soit environ 4060 euros), ce qui correspond à une somme importante pour eux (et non négligeable pour nous).

Je répète qu'il s'agit d'une décision personnelle, mais nous souhaiterions bénéficier de l'appui de l'association, et ce pour deux raisons:

- Tout d'abord, cela nous permettrait de défiscaliser notre soutien (le remboursement des 2/3 n'est pas négligeable)

- Ensuite, notre confiance n'est pas sans limite et passer par l'association possède deux avantages :

- Le responsabiliser vis-à-vis de l'association et éviter qu'il nous échappe une fois le diplôme obtenu (on espère qu'il sera reçu !).

- Mais également éviter de lui donner en direct l'argent (qui je le rappelle est une somme importante pour lui).

Nous pensons que Emmanuel peut faire un bon intermédiaire et un bon contrôle. Nous l'avons déjà évoqué avec lui sur place et il n'était pas opposé au principe. Avec Philippe, nous réfléchissons à la rédaction d'un contrat afin de "verrouiller" sa présence au sein de l'association.

Nous pensons financer nous-même une année (soit environ 2000 euros). Nous allons prospecter pour compléter la somme (l'argument que 150 euros ne coûtent que 50 euros commence déjà à porter ses fruits).

Nous souhaitons vous faire part de ce projet sans attendre la prochaine assemblée générale qui n'aura lieu qu'en octobre. La formation de Maxime débute en septembre. Nous ne voulons pas lancer ce projet sans avoir prévenu tous les adhérents. Vous pouvez nous faire part de vos réflexions. Bien amicalement à tous.

Pierre et Martine ALBERTI